



1^{er} réseau de financement des créateurs d'entreprise
 228 plateformes d'accompagnement dans toute la France
 16 200 entreprises et 38 500 emplois créés ou maintenus en 2014

400 projets d'entreprises soutenus en Pays de Fougères
 800 emplois directs, créés ou maintenus sur notre territoire
 90 % des entreprises accompagnées pérennes à 3 ans
 Un vivier de 30 parrains épaulant les chefs d'entreprises soutenus

Le parrainage

C'est l'accompagnement d'un nouveau dirigeant par une personne qualifiée, expérimentée qui lui apporte :

- un soutien moral (la capacité de réflexion, de jugement d'un pair),
- une vue globale du développement d'une entreprise,
- une réponse rapide par rapport à une situation de blocage,
- une expérience et un réseau relationnel.

Cet accompagnement est complémentaire de celui dont peut bénéficier par ailleurs le jeune entrepreneur auprès des organismes partenaires (conseils techniques, formation, etc...).

Étalé sur une période 24 mois, à raison d'un rdv par trimestre en moyenne (selon les besoins définis au départ), le parrainage est d'abord une rencontre entre 2 individus, une confiance mutuelle à instaurer.

Le parrainage c'est avant tout :

- aider l'entrepreneur à prendre du recul,
- lui faire prendre conscience de la nécessité de mettre en place des outils de suivi d'activité,
- le conforter ou pas dans ses choix, le rassurer et l'aider à se sentir moins seul.

Et ce n'est pas :

- une ingérence dans l'entreprise
- prendre la place de l'expert-comptable
- prendre des décisions à la place du créateur
- un suivi technique

Le parrain ou la marraine

Un dirigeant ou cadre d'entreprise en activité, ou toujours impliqué dans la vie économique qui peut consacrer du temps à conseiller, épauler un jeune entrepreneur.

L'association réunit une trentaine de parrains. 2 fois par an, une soirée est organisée afin de vous donner l'opportunité d'être parrainé(e) par l'un d'entre eux.